

PRESENTS :

BRIDE Denis, COMTE Thierry, DUMONT Xavier, GAILLARD Gilles, DAVID Eric, JOURNEAUX Cyrille, JAUD Daniel, ROULIN Patrick, VACELET Denise, MOREY Pierre, PAGET Pierre-Gilles, PERROD Isabelle, ROSELE Séverine.

ABSENTS EXCUSES : CRAUSAZ Lilia.

SECRETARE DE SEANCE : Denise VACELET

- **Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal en date du 27 juin 2023.**
- **Développement projet centrales photovoltaïques par la société ELMY.**

Prise de connaissance des documents d'études transmis par la société ELMY concernant les deux sites choisis pour le développement de centrales photovoltaïques ZB 39 (ancienne carrière de Chatonnay) et ZB 31 (la Sablière à Savigna).

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt concurrent qui s'est déroulé du 03/07/23 au 22/07/2023.

Le conseil municipal à l'unanimité

Déclare n'avoir reçu aucune offre concurrente dans le délai d'affichage imparti.

ACCEPTE la poursuite du dossier d'étude par la société ELMY sise 23 Boulevard Jules Favre, 69006 Lyon.

Présentation de la Loi APER (Accélération de la production d'énergies renouvelables) suite à la réunion en préfecture du 30 août 2023. Mise à disposition aux conseillers du livret de présentation émis par la préfecture du JURA.

Intégration dans le projet de NATURA 2000 et JURA NATURE ENVIRONNEMENT à titre de consultants.

- **Bail pâturage SAVIGNA.**

Suite à la demande de résiliation du bail par Géraldine ROMAND au 31 décembre 2023.

Le conseil municipal décide **de louer à monsieur Thomas LAFAY domicilié au 3 rue de la chapelle, UGNA à 39240 VALZIN EN PETITE MONTAGNE**

les parcelles communales : "En crevalle" ZP 55 surface : 11Ha

"En Merbonne" ZP 39 surface : 01Ha 90a 60ca

"Derrière Saint Gervais" ZC 64 surface : 41a 90ca

Pour une durée de neuf ans et fixe le montant de la location à 747 € par an pour l'année 2023. Le montant de la location sera révisé chaque année selon l'indice départemental de fermage défini pour la région de la Petite Montagne et autorise monsieur le maire à signer le bail.

Suite aux travaux de défrichage de la « pâture du chêne », la parcelle ZO 67 et de la parcelle « Sur Crevalle », il est proposé à Thomas LAFAY (exploitant agricole établi à MARIGNA SUR VALOUSE) la location de la parcelle « Sur Crevalle » d'une superficie de 1.83 HA pâturable pour la somme de 60 Euros/année pour une durée de 9 ans et à Monsieur Laurent CHARVIER (EARL la montagnette de GIVRIA) la location de la parcelle « Pâture du Chêne » d'une superficie de 3 HA 6 a 94 ca pour la somme de 110 Euro/année pour une durée de 9 ans. Le montant des locations ser révisé chaque année selon l'indice départemental de fermage défini pour la région de la Petite Montagne.

Le conseil municipal à l'unanimité

ACCEPTE et autorise Thierry COMTE, maire de VALZIN EN PETITE MONTAGNE, à signer le bail avec les deux exploitants agricoles.

➤ Questions et informations diverses.

Point sur les travaux en cours dans la commune :

En ce qui concerne la réhabilitation de la cure de LEGNA, la partie maçonnerie est quasiment terminée, il ne reste plus que les escaliers d'entrée à reprendre.

L'entreprise BONGLET est sur place pour les travaux de doublage, le dallage des garages et les enduits.

Une réunion est prévue pour l'aménagement extérieur de l'arrière du bâtiment.

Lors de la prochaine réunion de chantier prévue le 08 septembre 2023, le choix des revêtements de sol des chambres à l'étage des appartements sera défini.

L'ancienne porcherie de LEGNA a été totalement détruite et il reste à terminer la plateforme.

Le dossier « défense incendie » doit avancer.

Présentation d'un projet d'aménagement de circulation piétonne autour du lac de VIREMONT à la charge de la Communauté de Communes TERRE D'EMERAUDE.

Affouage : Peu de candidats pour une éventuelle prochaine vente. Un point sera fait lors du prochain conseil.

Fibre : Deux réunions d'information concernant le déploiement de la fibre sur la commune sont organisées par la société PRISME à la salle du Martelet le 14 septembre 2023 à 16 heures et 17 heures.

Deux logements à AGEA et SAVIGNA seront vacants dans les prochains jours.

APEI : La dernière bénévole de l'association arrête son action sur la commune en raison de son âge. Une recherche de volontaires est lancée.

Intervention d'Eric DAVID concernant le Plan Communal de Sauvegarde. La commune est principalement concernée par les risques sismiques et les feux de forêts. Comme demandé par la préfecture, un comité est constitué. Il est composé de Thierry COMTE, Eric DAVID, Denise VACELET et Isabelle PERROD.

A la question posée par l'association TEAM JURACROSS concernant les démarches administratives éventuelles en prévision de la mise en place d'un « tube » sous la piste pour faciliter le passage du public, il a été répondu, renseignement pris auprès de la DDT, qu'aucune démarche administrative spécifique n'est à réaliser auprès de la mairie ou de la préfecture.

Tour de table : Rien à signaler.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22 heures 15.

Le Maire
M. COMTE Thierry

Le secrétaire de séance
Mme Denise VACELET

